

PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Pour engins à énergie embarquée ou véhicules électriques

Objectifs :

- Exécuter en sécurité des opérations sur les batteries embarquées sur des véhicules et engins à énergie électrique embarquée dont la capacité est comprise entre 180 Ah et 275 Ah et la tension inférieure ou égale à 60 volts.
- Définir l'étendue des tâches et environnements autorisés
- Mettre en application la norme NF C18-550 lors de l'exécution d'opérations électriques sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie électrique embarquée
- Mettre en application la norme NF C18-550 lors d'interventions ou d'essais sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie électrique embarquée >180 Ah ou U>60Vdc/25Vac
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie
- Effectuer des travaux électriques sur véhicules/engins en toute sécurité
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Prérequis :

Aucune

Durée :

Formation initiale : 1 jour

Soit un total pour la formation initiale de 7h (incluant 4h de formation théorique et 3h de formation pratique)

Tarif : voir devis

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Personnes concernées

Toute personne chargée d'intervenir sur les batteries des véhicules électriques à énergie électrique embarquée

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain.

Théorie (4h):

- 1 Les risques électrique
 - Danger électrique, batteries
 - 2 La réglementation
 - Les responsabilités de l'employeur, salarié et NF 18550
 - 3 Le cahier technique
 - Synoptique électrique générique
 - 4 Le titres d'habilitation
 - Les principes des symboles d'habilitation
 - 5 Les zones d'environnements
 - 6 Les équipements de protection
 - EPC, protections
 - 7 Les travaux sous tension
 - 8 Les opérations particulières
- Activités concernées, mesures de préventions, opérations particulières
- 9 Premiers secours, Accidents et incendie

Pratique (3h):

- Analyser les risques électriques,
- Mettre en œuvre les procédures de consignation
- Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
- Evoluer et accomplir son travail dans une zone protégée
- Rendre compte des difficultés rencontrées
- Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- Rédiger les documents applicables et transmettre les informations
- Assurer la surveillance d'une zone de travail
- Etudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué